ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE MENTALE
MORBIHAN

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

Établissement Public de Santé Mentale Morbihan

Sommaire

partie 1

4 | Nouvelle composition du directoire et du conseil de surveillance

La crise sanitaire

6 | Le pilotage de la crise

8 | La prise en charge des patients et l'accompagnement des résidents

10 | Les fonctions supports

12 | Un moment de solidarité

partie 2

L'EPSM Morbihan à l'épreuve du Covid

14 | Des activités et des moments de convivialité

15 | De nouveaux locaux

16 | La qualité de vie au travail
La préservation d'un environnement durable

partie 3

Et après le COVID, un nouvel élan...

18 | Le Projet de Prise en charge du Patient 2019-2022

19 | Le Projet Médico-Soignant Partagé (PMSP) du GHBA 2017-2021

20 | Le Projet Territorial de Santé Mentale du Morbihan (PTSM56) 2021-2025

22 | Le schéma directeur immobilier et architectural

24 | La démarche qualité gestion des risques

26 | La réforme du financement de la psychiatrie

27 | Les Réunions des instances 2020

En cette période de sortie progressive de crise sanitaire, nous dressons un bilan des mois passés, chacun dans ses compétences, et avec l'espoir que ceci restera derrière nous.

S'il est une leçon à tirer de cette période, c'est que l'unité, les réseaux ont été des soutiens importants, chacun ayant assumé une part de cette gestion de crise avec les moyens dont il disposait. Des clusters, pris très tôt par le préfet Patrice FAURE, ont permis sans conteste de préserver le Morbihan d'une envolée épidémique catastrophique, telle que d'autres départements ont pu connaître.

Cette pandémie nous a plongé dans un état sans précédent. Si aucun de nous n'a traversé pareille situation, nous n'en étions pas moins inégaux quant à la perception de ce virus et de ses conséquences, sur la santé physique mais aussi la santé mentale. Je veux saluer aujourd'hui chacune et chacun d'entre vous qui avez œuvré au sein de l'EPSM Morbihan avec professionnalisme. L'établissement, son directeur, ses cadres et leurs équipes, ont su faire preuve de réactivité, d'adaptation, sans céder à la panique et de précieux enseignements sont à retenir pour chacun d'entre nous.

La prise en charge des patients a été maintenue avec les contraintes imposées au contexte sanitaire, mais en tenant compte également de notre particularité d'établissement public de santé mentale, spécificité à ne pas négliger et pour laquelle j'appelle à la plus grande vigilance pour les années à venir, nos citoyens petits et grands auront besoin d'écoute, d'appui. Le virage ambulatoire, pris il y a plusieurs mois désormais, permettra très certainement une souplesse en terme d'accueil de nouveaux patients, sans pour autant négliger leur prise en charge. L'EPSM Morbihan possède une offre de soins étendue sur le département dont il faudra se saisir afin de pouvoir répondre aux multiples demandes le moment venu…

Je termine ce mandat 2015-2021 avec certes une inquiétude quant aux séquelles psychologiques que ce COVID-19 laissera derrière lui, mais aussi avec une note d'optimisme, l'être humain ayant montré par le passé qu'il savait surmonter et se relever des épreuves que la vie lui avait infligé.

C'est avec honneur et fierté que j'ai exercé à l'EPSM Morbihan St-Avé, mes fonctions de présidente de conseil de surveillance, dont je remercie ses membres pour la richesse et la qualité de nos échanges ces 6 dernières années.

Gaëlle FAVENNEC / Présidente du Conseil de Surveillance

Le lundi 2 mars 2020, nous basculons dans la crise sanitaire causée par l'émergence lointaine du virus « SARS-Cov-2 » ; le week-end précédent, des cas de « COVID-19 » ont été décelés dans trois communes du département du Morbihan, Quiberon, Auray et Crac'h.

Nous entrons dans des mois de gestion de crise, confrontés à l'incertitude des évènements mais partageant un objectif clair : garantir la permanence de fonctionnement d'un établissement de soins comptant 1 400 professionnels, assurant la prise en charge de 18 000 personnes chaque année, en préservant chacun, patients, résidents et professionnels, des effets de la pandémie.

Face à ces difficultés, l'EPSM répond. Et comme l'Hôpital Public sait si bien le faire, il répond par l'engagement collectif.

Fondée sur le volet « pandémie » du plan blanc de l'EPSM, élaborée en Cellule Hygiène et en Cellule de Crise, la stratégie de l'établissement se définit, se diffuse et s'affirme progressivement. Comme au niveau national, les masques manquent, les solutions hydro-alcooliques aussi, mais nous avançons.

Sur Saint-Avé, ne sont maintenues que les présences nécessaires au fonctionnement de l'établissement. Le travail à distance est investi, des moyens informatiques et téléphoniques sont déployés dans des délais remarquables.

L'accès au site est limité afin d'établir un périmètre sanitaire préservé.

Sur les structures extérieures, les prises en charge s'adaptent. Nous décelons rapidement que la crise sanitaire, le confinement, l'avenir incertain ont et auront des conséquences sur la population. Les équipes déploient toutes leurs compétences, leur vigilance et leur savoir-faire.

Ce rapport d'activité 2020 s'attache à retracer la crise, l'épreuve, mais également la vie et les projets de l'EPSM malgré la crise. Il ouvre des perspectives, non pour le monde d'après mais pour le monde d'avec.

Je souhaite le dédier à l'ensemble des professionnels de l'EPSM Morbihan et leur témoigner à nouveau toute ma gratitude pour leur engagement dans leurs missions.

Pascal BÉNARD
Directeur, Président du Directoire

L'établissement n'a pas été épargné par la situation sanitaire exceptionnelle à laquelle la France a été confrontée en 2020 ; face à l'émergence de cas COVID dans le bassin alréen, dès le 2 mars, la première cellule de crise s'est réunie afin d'organiser la continuité des soins, avec le respect des mesures sanitaires qui s'imposaient et le dispositif de gestion de crise a été maintenu tout au long de l'année. Très rapidement, nous avons revu nos fonctionnements habituels : les dispositifs de prise en charge, tant en hospitalisation complète qu'en ambulatoire, mais aussi sur le secteur médico-social ont fait l'objet d'adaptations successives, conformément à l'évolution des règles sanitaires et dans la temporalité des phases de confinement, reprise progressive d'activité, deuxième confinement, etc.

De cette situation exceptionnelle, il convient de souligner la grande capacité de nos professionnels à se mobiliser très rapidement et à s'adapter aux mesures prises pour maintenir malgré tout la sécurité des soins, leur disponibilité et leur engagement pour accompagner nos patients et résidents à s'approprier les gestes barrières et à comprendre les modifications de fonctionnement mise en œuvre : les fermetures et limitations d'activités, les fermetures des unités, la limitations des visites et des sorties parc ou des permissions, la réorganisation des hôpitaux de jour et CMP mais également la mise en place d'une unité COVID psy et une métamorphose de nos pratiques avec l'introduction des téléconsultations. Les patients et leur entourage, eux aussi, ont dû s'adapter aux nouvelles organisations, le plus souvent sans difficultés majeures.

C'est l'ensemble de notre activité qui s'en est trouvée modifiée, toutes les équipes (professionnels du soin, l'équipe d'hygiène, les équipes techniques, logistiques et de la sécurité ainsi que les équipes administratives) ayant été mises à contribution de manière différente sur cette année écoulée. La fin de l'année 2020 a été marquée par de nombreuses sollicitations dans le domaine de la pédopsychiatrie en particulier et la prise de conscience que cette crise sanitaire a des impacts majeurs sur la santé mentale de la population générale.

Dr Isabelle DORMOIS
Présidente de la Commission Médicale d'Établissement

En 2020

L'EPSM MORBIHAN A RENOUVELÉ LA COMPOSITION DE SON DIRECTOIRE ET DE SON CONSEIL DE SURVEILLANCE.

INSTALLATION DU DIRECTOIRE DANS SA NOUVELLE COMPOSITION LE 17 NOVEMBRE 2020

LES MEMBRES DE DROIT

- **Pascal BÉNARD**
  Directeur, Président
- **Dr Isabelle DORMOIS**
  Présidente de la C.M.E., Vice-Présidente
- **Jean-Philippe LECAMUS**
  Directeur des Soins, de la Qualité et des Relations avec les Usagers

LES MEMBRES NOMMÉS

- **Dr Dominique HOUDET**
  Médecin Cheffe du Pôle Auray – Locminé
- **Dr Graziella LANCELOT**
  Médecin Cheffe du Pôle Vannes - Muzillac
- **Dr Olivier LE MAREC**
  Médecin Chef du Pôle de Pédopsychiatrie
- **Dr Dominique THEFENNE**
  Médecin Chef du Pôle Saint-Avé - Ploërmel

LES MEMBRES SIÉGEANT

à titre permanent avec voix consultative

- **Isabelle LE BORGNE-ROUDAUT**
  Directrice Adjointe chargée des Finances, de la Stratégie et des Coopérations
- **Dr Sophie MOCQUET**
  Médecin Cheffe du Pôle Médicotechnique

INVITÉS PERMANENTS

- **Sonia LEMARIÉ**
  Directrice Adjointe chargée des Ressources Humaines, des Affaires Médicales et de la Formation Continue
- **Dr Gérald PAROLIN**
  Médecin Responsable Hygiène et DIM

INSTALLATION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DANS SA NOUVELLE COMPOSITION LE 24 NOVEMBRE 2020

Mme Gaëlle FAVENNEC a été réélue présidente du conseil de surveillance lors de la séance du 24 novembre 2020. Mme Marine JACOB a été désignée vice-présidente.

COLLÈGE DES REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

- **Gaëlle FAVENNEC / Christine PENHOUET**
  Représentantes Conseil Départemental du Morbihan
- **Marine JACOB / Adjointe au Maire de Saint-Avé**
- **Marylène CONAN / Virginie TALMON**
  Représentantes Golfe du Morbihan Vannes Agglomération

COLLÈGE DES PERSONNELS

- **Dr Olivier LE MAREC / Dr Wilmar NEIRA ZALENTEIN**
  Représentants de la Commission Médicale d'Etablissement
- **Emilie GEVA / Pierre-Yves CAUDAL**
  Représentant(e)s des organisations syndicales
- **Armelle DUBOIS-DESCORMES**
  Représentante de la Commission des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques

COLLÈGE DES PERSONNALITÉS QUALIFIÉES ET DES REPRÉSENTANTS DES USAGERS

- **Jean-Yves HINDRE / Jean-Pierre JOCHAUD**
  Personnalités qualifiées désignées par le directeur général de l'ARS
- **Jean-Guy HEMONO**
  Personnalité qualifiée désignée par le Préfet du Morbihan
- **Pierre LE GAL / Alain TRIBALLIER**
  Personnalités qualifiées représentants des usagers, désignées par le Préfet du Morbihan

partie I

La crise sanitaire

Le pilotage de la crise

CONFRONTÉ DÈS LE DÉBUT DU MOIS DE MARS 2020 À L'APPARITION DES PREMIERS CAS DE CONTAMINATION AU SARS COV-2 SUR LA RÉGION D'AURAY, L'EPSM MORBIHAN A RAPIDEMENT MIS EN PLACE UN DISPOSITIF PERMETTANT DE PILOTER LA CRISE SANITAIRE COVID-19 DANS UN CONTEXTE INCERTAIN ET EN CONTINUELLE EVOLUTION.

LA CELLULE DE CRISE OPÉRATIONNELLE HYGIÈNE

Activée **dès le lundi 2 mars 2020**, la cellule de crise opérationnelle hygiène a aussitôt permis d'analyser les problématiques posées et de proposer des conduites à tenir adaptables en fonction des directives nationales et de l'évolution des situations. Impulsée et coordonnée par le directeur des soins, de la qualité et des relations avec les usagers, en présence du directeur et de la présidente de la CME, elle est composée du président du CLIN, de l'équipe opérationnelle d'hygiène, des représentants des médecins généralistes et des pharmaciens et plus globalement de l'encadrement du pôle médico-technique en première ligne au niveau logistique. Elle s'est ainsi **réunie chaque semaine, parfois à plusieurs reprises, pour élaborer et ajuster les consignes opérationnelles** des équipes médico-soignantes et leur apporter des réponses précises à des situations particulières.

" NOUS AVONS RECHERCHÉ UNE VISION PLURI-PROFESSIONNELLE ET NOUS AVONS ESSAYÉ DE RÉPONDRE COLLECTIVEMENT AUX PROBLÉMATIQUES. CE FUT LA MEILLEURE RÉPONSE POSSIBLE. "

Dr Gérald PAROLIN, médecin hygiéniste

LA CELLULE DE CRISE ÉLARGIE INSTITUTIONNELLE

La cellule de crise élargie institutionnelle, second dispositif de pilotage de la crise sanitaire, s'est enclenchée rapidement afin de **réfléchir aux problématiques globales et de valider des positions institutionnelles communes.** Pilotée par le directeur de l'EPSM Morbihan, elle mobilise les chefs de pôle et les cadres coordonnateurs ainsi que l'équipe de direction, le représentant des internes, la coordinatrice des assistantes socio-éducatives et la cellule de crise opérationnelle. Cette cellule a permis d'adopter des positions institutionnelles liées aux situations des patients et des résidents comme des professionnels **tant en périodes de confinement que de déconfinement.**

« Le fonctionnement collégial a été extrêmement positif au moment des décisions difficiles à prendre. Malgré les divergences, l'analyse argumentée du bénéfice/risque tant pour les patients que pour les professionnels a permis d'adopter une posture commune. Une fois la décision prise, elle a toujours été suivie par tous. Par exemple, décider de confiner pendant 72 heures les patients nouvellement admis a été une décision extrêmement difficile à prendre tant les points de vue étaient différents mais elle l'a été tant pour la protection individuelle que collective. »

Jean-Philippe LECAMUS, Directeur des Soins, de la Qualité et des Relations avec les Usagers.

" LA QUESTION ÉTHIQUE A ÉTÉ AU CŒUR DE NOS DÉCISIONS. EST-CE QUE LES DÉCISIONS DE L'ÉTABLISSEMENT, QUI SONT CERTES ARGUMENTÉES, NE METTAIENT PAS EN DIFFICULTÉ LES PATIENTS ? JE PARLE EN PARTICULIER DES VISITES ENCADRÉES ET CONTRAINTES ; CELA A ÉTÉ TRÈS DUR POUR LES PATIENTS, SURTOUT DANS UN ÉTAT PSYCHIQUE DIFFICILE. "

Dr Graziella LANCELOT, cheffe du pôle Vannes Muzillac

LA COORDINATION TERRITORIALE DU CHBA, ÉTABLISSEMENT SUPPORT DU GHBA

Impulsée par l'établissement support du groupement hospitalier brocéliande atlantique (GHBA), la coordination territoriale de la crise sanitaire a constitué un appui précieux à plusieurs niveaux :

- échanges sur les problématiques rencontrées et remontée d'informations pour l'ARS, l'établissement support étant l'interlocuteur privilégié,
- interprétations communes de directives pour des conduites à tenir harmonisées,
- soutien logistique.

LE COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS (CHSCT)

Réuni dès le 4 mars 2020, le CHSCT, dans sa formation restreinte, a été régulièrement tenu informé de l'évolution de la situation et des dispositions prises pour permettre aux professionnels d'exercer leurs missions dans des conditions de sécurité satisfaisantes malgré les tensions existantes notamment sur l'approvisionnement en équipements de protection individuelle (masques).

LA COMMUNICATION : UN ENJEU MAJEUR DU PILOTAGE DE CRISE

Durant cette période, l'établissement a déployé plusieurs outils de communication :

- une adresse courriel qui a permis de concilier réactivité, centralisation des problématiques et réponses harmonisées pour les professionnels,
- une rubrique Intranet dédiée COVID-19 accessible à tout professionnel avec une mise à disposition en temps réel de l'ensemble des consignes et notes de service ainsi que des liens vers les sites internet des autorités de santé,
- une rubrique Internet dédiée à l'information des usagers et de leurs proches actualisée aux différentes étapes de gestion de la crise sanitaire. Parallèlement, un reporting régulier a été fait auprès des membres de la Commission des Usagers.

La communication reste néanmoins un exercice délicat dans un environnement marqué par des tensions, des incertitudes et des adaptations permanentes dans l'urgence.

" LA COLLABORATION AU SEIN DE L'EPSM MORBIHAN A ÉTÉ SATISFAISANTE. LES CELLULES DE CRISE ÉLARGIES ONT PERMIS DE SUIVRE L'ACTUALITÉ ET DE PRENDRE DES DÉCISIONS. LES DÉCISIONS URGENTES ONT MIS À RUDE ÉPREUVE LE CIRCUIT D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION. "

Dr Graziella LANCELOT, cheffe du pôle Vannes Muzillac

La prise en charge des patients

DE L'ADAPTATION DES PRISES EN CHARGE EN AMBULATOIRE

« Le CMPS d'Auray a été la première structure de l'établissement impactée par le cluster de Crac'h.

Nous avons donc suspendu toutes les activités thérapeutiques de l'hôpital de jour avant tout le monde. Toute l'organisation du CMPS a été bouleversée par les mesures de confinement.

Nous nous sommes réorganisés pour poursuivre la prise en charge des patients de notre file active, avec notamment la mise en place de contacts téléphoniques avec les patients.

Certains ont eu absolument besoin de venir notamment pour les consultations, nous les avons donc accueillis en prenant toutes les précautions.

Les patients se sont adaptés à cette organisation et ont été rassurés par le fait de garder un lien téléphonique. C'était essentiel.

Le CMPS d'Auray a bien géré la situation. »

Anne-Laure FRAVALO,
cadre de santé – CMPS d'Auray

Comme le site d'Auray, tous les CMPS ont adapté leur organisation, avec des modalités différentes, pour répondre aux besoins de soins des patients, dans le respect des mesures d'hygiène et de distanciation physique afin de limiter le risque de propagation épidémique tant pour les usagers que pour les professionnels. La suspension puis la reprise très progressive des activités de groupe a été compensée par **des prises en charge individuelles en présentiel ou à distance, par simple appel téléphonique ou par téléconsultation.**

L'intervention d'équipes mobiles à domicile a été renforcée. L'organisation extra-hospitalière a, à nouveau, été fortement sollicitée, particulièrement à l'issue du deuxième confinement, pour **répondre aux besoins croissants en soins de la population notamment parmi les plus jeunes.**

« Cette période nous a révélé les potentiels des patients. En ambulatoire, nous avons été surpris de leur capacité d'adaptation extraordinaire face aux contraintes. Nombre de patients ont su trouver des ressources. Ce sont aussi des leviers pour les équipes qui nous amènent à réajuster nos prises en charge et c'est très intéressant. »

Maryse MORICE,
cadre coordonnateur du pôle Vannes Muzillac

À LA MOBILISATION POUR PRÉSERVER LES PATIENTS HOSPITALISÉS DU RISQUE ÉPIDÉMIQUE

Les étapes successives de confinement et de déconfinement ont nécessité la mise en place de différentes mesures afin de préserver les patients hospitalisés du coronavirus. Respect des gestes barrières, fermeture du site, de la boutique et de la cafétéria, suspension des visites et des permissions de sortie, sorties régulées dans le parc de l'hôpital : telles furent les mesures mises en œuvre dès le 17 mars 2020.

Ces mesures ont été assouplies en phase de déconfinement mais globalement elles ont permis de retarder l'entrée du virus sur le site puisque **le premier patient hospitalisé a été testé positif le 18 septembre 2020**. Cette nouvelle étape a engendré la réalisation systématique d'un questionnaire d'entrée et de tests PCR.

" JE PENSE QUE C'EST IMPORTANT DE PARLER EN TERME « D'ÉTAPE » PARCE QU'IL Y A EU DES ÉTAPES TRÈS DIFFÉRENTES DANS CETTE ANNÉE 2020. IL A FALLU S'ADAPTER, ÊTRE RÉACTIF ET RAPIDE À CHAQUE ÉTAPE. "

Dr Graziella LANCELOT,
Cheffe du pôle Vannes Muzillac

et l'accompagnement des résidents

À L'ACTIVATION D'UNE UNITÉ COVID

« Au début de la crise, nous étions plutôt sur une dynamique de lits dédiés à hauteur de un à deux par unité dans des chambres individuelles. Et puis, nous avons fait évoluer nos organisations avec l'arrivée de patients potentiellement positifs. »

Jean-Philippe LECAMUS, Directeur des Soins, de la Qualité et des Relations avec les Usagers.

L'unité COVID de l'EPSM Morbihan a été activée, une première fois en avril 2020 avec une capacité de dix lits, où elle a accueilli un seul patient qui s'avèrera négatif. Puis elle a été réactivée du 13 novembre au 2 décembre 2020 avec une capacité de vingts lits. Cette organisation exceptionnelle a pu être mise en oeuvre par la mobilisation de professionnels volontaires et spécifiquement formés sous la coordination du Dr Elisabeth BOUDET-AUVRAY, médecin psychiatre et avec l'appui de médecins généralistes.
D'autres unités d'hospitalisation ont été fortement impactées par des prises en charge de patients COVID+ en chambres individuelles et l'activité du CEPRA CHBA a été neutralisée en novembre 2020 pour permettre aux équipes du Service des Urgences du CHBA de faire face à un afflux de patients COVID+.
En 2020, l'EPSM Morbihan a pris en charge 42 patients COVID+ dont 24 en unité COVID dédiée.

" JE SOUHAITE SOULIGNER LES GRANDES COMPÉTENCES ET LES GRANDES ADAPTATIONS DES ASH QUI ONT DÉFAIT ET REFAIT DES CHAMBRES DANS UN TEMPS CONTRAINT MAIS AVEC UNE GRANDE DISPONIBILITÉ. "

Dr Graziella LANCELOT, Cheffe du pôle Vannes Muzillac

" DÈS L'ANNONCE DU CONFINEMENT, EN MARS 2020, LA CAFÉTÉRIA ET LA BOUTIQUE DE L'ETAPE ONT DÛ FERMER LEURS PORTES. C'ÉTAIT TRÈS DUR, CAR CE SONT DES LIEUX DE RENCONTRE ET DE CONVIVIALITÉ POUR LES PATIENTS. LA BOUTIQUE A DE NOUVEAU PU ACCUEILLIR LES PATIENTS, DÉBUT JUIN 2020, SOUS CERTAINES CONDITIONS, ET LA CAFÉTÉRIA A ROUVERT EN DRIVE EN SEPTEMBRE 2020. "

Agathe LAMORT, chargée de l'ETAPE

ET AU MAINTIEN DU LIEN POUR LES RÉSIDENTS DANS LES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

Pour les établissements médico-sociaux de l'EPSM (MAS, FAM, EHPAD, USLD/UHR), les mesures de restriction ont également été très rapidement mises en œuvre avec interdiction des visites. Des outils de visioconférence ont été mis en place afin de permettre aux résidents de maintenir un lien avec leurs proches.
Puis des adaptations avec des visites sur rendez-vous ont pu être proposées avec l'arrivée du déconfinement.

« Cette crise a été une grande source d'inquiétude et d'angoisse pour les parents et les proches des résidents de la MAS, mais aussi pour les professionnels de santé. D'un côté, il y avait la crainte que la Covid contamine un des résidents et se propage à tout l'établissement. De l'autre, l'angoisse de ne plus avoir de contact physique et de ne plus pouvoir accueillir à la maison son enfant, son proche comme par le passé. »

M. GUILLAUME, Président du Conseil de la Vie Sociale de la MAS du Coudray

« L'impact du premier confinement a été plus difficile que celui du second, car pour le premier confinement personne ne s'y attendait. Il a fallu s'adapter à cette rigueur. Je trouve que les décisions prises étaient strictes mais essentielles. Chaque décision correspondait bien à l'étape de la crise sanitaire. »

Mme DEVILLER, sœur d'une résidente de la MAS de Kerblay

LE PÔLE MÉDICO-TECHNIQUE

Le pôle médico-technique, du fait de ses missions transversales, a été fortement sollicité durant les étapes successives de la gestion de la crise sanitaire avec :

- La **présence des médecins généralistes en première ligne,** dès le signalement d'un cas suspect, pour la prescription des tests PCR, parfois à tous les patients d'une unité, et plus particulièrement encore lors de la mise en service de l'unité COVID,
- La **mobilisation ininterrompue de l'équipe opérationnelle d'hygiène** pour l'adaptation des consignes à l'évolution des directives, l'ajustement des protocoles, l'information aux équipes et le conseil aux cellules de crise,
- Le suivi très précis des dotations en masques des unités dans le contexte initial d'insuffisances en équipements de protection par rapport aux recommandations,
- La gestion des kits de prélèvement PCR,
- La **constitution d'une équipe de prélèvement** au sein du pôle afin de permettre à l'établissement d'être autonome pour la réalisation des tests au sein des unités. Cette même équipe a progressivement formé d'autres professionnels.

" IL FALLAIT ÊTRE RÉACTIF, VOLONTAIRE ET AVEC UNE CERTAINE RIGUEUR, CAR TOUT PARAISSAIT URGENT POUR TOUT LE MONDE. CELA DEMANDAIT ÉGALEMENT COORDINATION ET COMMUNICATION A CHAQUE INSTANT. "

Ludovic FAIVRE, cadre coordonnateur du pôle médico-technique

" JE VOUDRAIS SOULIGNER LA TRÈS BELLE COLLABORATION QUI S'EST MISE EN PLACE ENTRE LES PROFESSIONNELS DU PÔLE MÉDICO-TECHNIQUE. CELA A PERMIS D'OPTIMISER LA MISE À DISPOSITION DES ÉQUIPEMENTS ET PRODUITS DE SANTÉ. CETTE ORGANISATION PERDURE AVEC LE SOUCI DE S'ADAPTER EN PERMANENCE À L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION. "

Dr Odile BLANC-LOBREAUX, responsable de la pharmacie

LA MOBILISATION DES RESSOURCES HUMAINES

La Direction des Ressources Humaines a été mobilisée pour **informer les professionnels** dès les premières consignes ministérielles et au fil de leurs évolutions successives.
Le maintien de la présence des professionnels pour assurer la continuité des soins a été une mobilisation de chaque instant tant au niveau de la gestion des absences et des Autorisations Spéciales d'Absence (ASA), des attestations de déplacement que de la recherche de solutions de garde d'enfants.

Une procédure spécifique a également dû être déployée pour **les personnels en télétravail.** Cet engagement s'est fait en lien étroit avec la direction des soins, de la qualité et des relations avec les usagers et **le service de santé au travail territorial** qui a fait preuve d'une grande réactivité pendant toute la période.
Sous l'impulsion de la CUMP, **une plateforme d'écoute et de soutien psychologique**, accessible à tous les professionnels du GHBA, a été activée dès la fin du mois de mars 2020.

supports

LA LOGISTIQUE ET LES ACHATS

La crise sanitaire s'est rapidement manifestée sous la forme de tensions sur les approvisionnements en Equipements de Protection Individuelle (EPI) et en linge. Pour y faire face, la Direction de la Logistique et des Travaux a mobilisé plusieurs leviers :

- La sollicitation des fournisseurs locaux qui ont fait preuve de beaucoup de réactivité, soulignant l'intérêt d'établir une relation de confiance client/fournisseur,
- La recherche permanente d'une mise en concurrence pour limiter la hausse des prix,
- La recherche de solutions alternatives avec la fabrication de blouses en tissu par le SILGOM,
- La structuration d'une collaboration avec l'établissement support du GHBA, destinataire des dotations « stock Etat » ce qui s'est avéré être une filière efficiente.
- La dotation en routine en tenues professionnelles de l'ensemble des agents de l'établissement y compris en ambulatoire et dans les structures médico-sociales ce qui a nécessité une grande adaptabilité pour suivre au quotidien les dotations et répondre aux problématiques du jour. Cette gestion s'est faite en lien avec le SILGOM afin de prioriser les livraisons selon les unités identifiées à risque et les clusters.

L'allongement des délais de livraison a également nécessité une communication accrue auprès des services et une anticipation plus importante.

" LA RÉORGANISATION DE LA FILIÈRE LOGISTIQUE HÔTELIÈRE, PAR LA CRÉATION DE LA PLATEFORME LOGISTIQUE EN 2019, A MONTRÉ TOUTE SA PERTINENCE PAR SA MOBILISATION EN SITUATION DE CRISE DANS LA COORDINATION DES APPROVISIONNEMENTS ET LE SUIVI DES STOCKS DE SÉCURITÉ AU QUOTIDIEN. "

Marine PABOEUF,
Directrice de la Logistique et des Travaux

LE RECOURS ACCRU AU NUMÉRIQUE

L'équipe informatique a été très rapidement sollicitée pour faire face aux demandes d'outils de téléconsultation et de visioconférences pour interagir avec les patients et de permettre aux agents dont les missions étaient compatibles avec un exercice en télétravail de pouvoir le faire.
En une dizaine de jours, cette demande a été satisfaite pour près de **200 agents de l'établissement** avec vérification des postes de travail (solutions antivirales de dernière génération) et signature d'une charte.

« La crise sanitaire a eu un effet indirect majeur en permettant de sensibiliser les professionnels à la vigilance et au respect des consignes de sécurité permettant de faire face aux cyberattaques. La crise sanitaire a augmenté l'usage des services numériques et cela va s'inscrire dans la durée ; la sécurité des systèmes d'information est désormais un sujet prioritaire. »

Claude SALOMON,
Responsable de la Sécurité du Système d'Information - GHBA

Un moment de solidarité

MERCI À NOS DONATEURS !

COLLECTIF UNIS POUR SAINT-AVÉ
1 900 € pour l'Amicale du Personnel ce qui a permis d'acheter les chocolats de Noël pour les enfants et les jouets pour les enfants nés dans l'année.
2 500 masques, confectionnés en un mois, distribués aux personnels hospitalier de l'EPSM Morbihan, du CHBA et de la Clinique Océane

YVES ROCHER
Gel hydro-alcoolique

FONDATION DE FRANCE
30 000 €

GAILLARDISES LE STER de Locminé
Gâteaux et crêpes pour tous distribués par le magasin central

SOCIÉTÉ JDE
Dosettes café TASSIMO

MAKADAM (Association de motards)
Jeu « Partie de pêche dans le temps » pour les enfants du CPEA d'Auray

SILGOM
Salades composées, sandwichs, fruits et produits laitiers

OUEST-FRANCE
Le quotidien pour nos établissements médico-sociaux

TOTAL
Cartes carburant

MAIRIES DE BIGNAN ET DE MONTERBLANC
Masques pour les résidents des FAM

JARDI+
Orchidées pour nos résidents

...

partie 2

L'EPSM Morbihan à l'épreuve du COVID

Des activités et des moments de convivialité

LE MAINTIEN DES ACTIVITÉS DE MÉDIATION

Les activités de médiation des patients ont été fortement impactées notamment lors des périodes de confinement. L'équipe de **la sociothérapie s'est mobilisée en soutien de toutes les unités** pour les activités des patients.
Lors du premier confinement, trois activités ont été maintenues en intra-hospitalier : la marche, le footing et le mobi'livre.
Lors du deuxième confinement, les activités ont également été proposées aux patients suivis en ambulatoire sur des créneaux différents afin d'éviter le brassage et avec des jauges définies au niveau institutionnel.

LES SEMAINES D'INFORMATION EN SANTÉ MENTALE (SISM)

Les SISM 2020, initialement prévues au printemps, se sont déroulées du 10 au 25 octobre avec pour thème **« Santé mentale et discriminations ».** Si toutes les manifestations n'ont pu se tenir dans le contexte pandémique, il faut toutefois noter :

- l'**exposition de photos et de textes** sur le thème des représentations et de la stigmatisation autour de la santé mentale réalisée, dans la galerie commerciale du centre Leclerc à Vannes, par les patients et les professionnels des hôpitaux de jour de Vannes et de la Maison Thérapeutique An Tremen,

- l'**exposition de peintures** autour du vécu discriminatoire du patient face à son addiction réalisée, au self du personnel, par l'équipe de l'hôpital de jour Er Liamm,
- la participation d'une trentaine de patients des CMPS d'Auray et de Locminé, ainsi que de la clinique d'Alrée à l'opération de **ramassage de déchets** dans le cadre du projet « initiatives océanes » porté par SURFRIDER FOUNDATION Europe.

Cette action de citoyenneté a permis de récolter 16 kilos de déchets en un peu plus d'une heure.

MOIS SANS TABAC

Le comité de prévention du tabagisme de l'établissement a organisé les 2 et 3 novembre **une marche sur le parcours santé du site de Saint-Avé avec différentes animations**. Du fait du contexte sanitaire et de l'impératif respect des gestes barrières, chaque unité de soin a bénéficié d'un créneau dédié.

De nouveaux locaux

MALGRÉ LA SUSPENSION DE L'INTERVENTION DES ENTREPRISES INDUITE PAR LA CRISE SANITAIRE DURANT PLUSIEURS SEMAINES, L'EPSM MORBIHAN A MIS EN SERVICE PLUSIEURS BÂTIMENTS EN 2020.

LE FAM DE MONTERBLANC

Après une année de travaux pendant laquelle l'activité a été relocalisée sur le site de Saint-Avé, les cinquante résidents du FAM de Monterblanc ont retrouvé en février 2021 leur structure totalement rénovée.

Après vingt ans d'exploitation, le bâtiment a fait l'objet d'une opération d'ampleur qui a permis de :

- moderniser l'intégralité des chambres, désormais toutes individuelles, et des salles de bain,
- créer quatre maisons avec des espaces distincts pour chaque groupe de résidents et chaque équipe,
- faciliter l'accès des résidents aux espaces dédiés aux activités,
- améliorer les lieux de convivialité proposés aux résidents,
- fluidifier la circulation entre les lieux de vie et les espaces d'activités transversaux situés au rez-de-chaussée.

Pour chaque maison, la décoration murale et la signalétique ont fait l'objet d'un travail colorimétrique confié à un atelier d'art mural ce qui rend les espaces de vie plus chaleureux. La thématique retenue s'attache également à mettre en valeur les lieux emblématiques de la commune de Monterblanc comme l'aérodrome.

Le coût global de l'opération s'est élevé à **2,2 M€**

LA SALLE D'AUDIENCE MISE À DISPOSITION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

L'inauguration de la salle d'audience, mise à la disposition du Tribunal Judiciaire de Vannes pour la tenue des audiences bihebdomadaires du Juge des Libertés et de la Détention, s'est déroulée le 8 septembre 2020 en présence de Mme MARMORAT, Présidente du Tribunal Judicaire de Vannes, Mme FAVENNEC, Présidente du Conseil de Surveillance de l'EPSM Morbihan et de M. BÉNARD, Directeur de l'EPSM Morbihan.

Cette réalisation est l'aboutissement d'un travail conjoint mené par la direction de la logistique et des travaux et le tribunal judiciaire sur la base du cahier des charges du Ministère de la justice. L'ensemble comprend une salle d'audience, une salle des délibérés, un bureau pour les avocats ainsi que des espaces d'attente et de circulation.

Le coût global de l'opération s'est élevé à **108 500 €**

LE CPEA DE PLOËRMEL

Le projet de reconstruction du Centre Psychothérapeutique pour Enfants et Adolescents de Ploërmel s'inscrit dans la stratégie de l'EPSM de **moderniser et de regrouper l'offre de soin** antérieurement dispersée sur deux sites au sein de la ville de Ploërmel. Le nouvel ensemble, située dans le Parc d'activités la Ronsouze, comprend un hôpital de jour de 12 places, un Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP) et un Centre Médico-Psychologique (CMP). Les travaux, débutés en janvier 2019, se sont achevés en avril 2020. La mise en service du bâtiment est intervenue en octobre 2020.

Le coût global de l'opération s'est élevé à **2,2 M€**

Plusieurs autres chantiers se sont poursuivis en 2020 parmi les principaux, il faut citer la reconstruction du CMPS de Locminé et la rénovation des locaux de l'Unité de Protection Juridique des Majeurs sur le site de Saint-Avé.

La qualité de vie au travail (QVT) prend une nouvelle dimension

PLUSIEURS ACTIONS DU PROJET SOCIAL PORTANT SUR LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL SONT DEVENUES EFFECTIVES EN 2020

Action phare du projet QVT, la **MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES (MAM) l'Aventurine** a ouvert ses portes en septembre 2020. Elle offre une possibilité d'accueil pour douze enfants du personnel, sur des horaires élargis adaptés aux contraintes professionnelles des soignants.

La MAM est implantée à Saint-Avé, dans un ancien logement de fonction, après que des travaux d'adaptation aient été réalisés sur la base d'un cahier des charges établi en étroite collaboration avec les services de la Protection Maternelle et Infantile (PMI).

Trois assistantes maternelles, regroupées au sein d'une association, interviennent à la MAM. Cette collaboration s'est formalisée par la signature d'une convention de mise à disposition des locaux.

LE PROJET DE CONCIERGERIE, pour lequel un questionnaire diffusé auprès des professionnels a permis de mieux cibler les services attendus, a également été déployé en 2020. Il comprend des **services de repassage et de lavage de voitures**, réalisés en partenariat avec l'ESAT de Grand Champ, ainsi que des **séances d'ostéopathie** accessibles sur des créneaux identifiés et avec des facilités de prise de rendez-vous.

Un dispositif de **lunettes « PSIO »**, combinant musique ou relaxation par la voix et stimulation lumineuse, a été déployé et mis à disposition des équipes sur plusieurs points de l'EPSM.

La préservation d'un environnement durable

LA MISE EN ŒUVRE DE LA **POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE** DE L'ÉTABLISSEMENT S'EST POURSUIVIE EN 2020 AVEC :

UNE GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS

- avec des plantations d'essences adaptées au milieu local et des entretiens réalisés avec des techniques respectueuses de l'environnement,

LA CRÉATION D'UN PARCOURS SANTÉ ACCESSIBLE À TOUS

- 2,2 kilomètres, conçu avec l'équipe de la Sociothérapie. Début 2021, il se verra doté de deux espaces fitness dont l'un senior adapté aux besoins des personnes plus âgées.

L'AMÉLIORATION DU TRI DES DÉCHETS ET LE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES DE VALORISATION AVEC :

- la réduction des déchets cartons au sein des unités par un déconditionnement en amont,
- la mise à disposition d'un conteneur à verre au sein de chaque unité,
- l'identification d'une filière spécifique papier confidentiel,
- la collecte des mégots avec une filière de traitement qui les recycle et les transforme en mobilier urbain. Cette action s'inscrit en complémentarité des travaux de réduction du tabagisme menés par le Comité de Pilotage Hôpital sans Tabac.

En 2020, l'EPSM Morbihan a signé une **convention Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)** avec Golfe du Morbihan Vannes Agglomération marquant ainsi l'engagement collectif des acteurs locaux dans l'adaptation du territoire au changement climatique. Ce plan, à finalité stratégique et opérationnel, a pour ambition de contribuer à la réduction des gaz à effet de serre, au développement des énergies renouvelables et à la sobriété énergétique.

EPSM MORBIHAN

RÉTROSPECTIVE 2020

janvier

Les 50 résidents du FAM Kerhuel retrouvent leurs locaux à Monterblanc intégralement rénovés et restructurés

février

Mise en service de la conciergerie en partenariat avec l'ESAT « Addéquat » de Grand-Champ

mars

2 MARS
Premiers clusters bretons localisés à Auray, Crac'h et Carnac

17 MARS 2020
Mise en sécurité sanitaire du site de Saint-Avé avec contrôle des accès

avril

3 AVRIL 2020 **Ouverture de l'unité COVID-Psy**

mai

Activation de la page LinkedIn de l'EPSM Morbihan

août

Ouverture de la Maison d'Assistantes Maternelles sur le site de Saint-Avé

septembre

18 SEPT. 2020
1er patient testé positif

- Inauguration de la salle d'audience mise à disposition du Ministère de la Justice
- 2e rencontre des acteurs du PTSM 56 à Locminé
- Mise en service du nouveau CPEA de Ploërmel

novembre

Visite de M. GUINIER, Directeur de Cabinet du Préfet du Morbihan, pour une découverte de l'offre de soin de l'EPSM Morbihan

13 NOVEMBRE 2020
Ré-ouverture de l'unité COVID-Psy

décembre

Validation du scénario privilégié du Schéma Directeur Immobilier et Architectural

Notre territoire

PSYCHIATRIE ADULTES
- Hospitalisation complète en psychiatrie
- Centre Médico-Psychologique de secteur (CMP, HJ, CATTP)
- Antenne de proximité (CMP, CATTP)
- Psychiatrie de liaison en établissement de santé
- Accueil - Urgences - Orientation

PÉDOPSYCHIATRIE
- Centre Pédopsychiatrique Pour Adolescents (CPPA)
- Centre Psychothérapique Pour Enfants et Adolescents (CPEA)
- Antenne de proximité (CMP, CATTP)
- Pédopsychiatrie de liaison en établissement de santé
- Maison des Adolescents

MÉDICO-SOCIAL
- Maison d'Accueil Spécialisée (MAS)
- Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)

PERSONNES ÂGÉES
- Résidence Arc-en-Ciel (EHPAD/USLD/UHR)

NOS CAPACITÉS

HOSPITALISATION COMPLÈTE

Pédopsychiatrie
12 LITS

Psychiatrie générale
315 LITS

HOSPITALISATION PARTIELLE

Pédopsychiatrie
PLACES 84
NUIT 2

Psychiatrie générale
PLACES 225
NUIT 14

HÉBERGEMENT MÉDICO - SOCIAL

Personnes âgées
98 LITS (EHPAD / USLD)

Personnes Handicapées
187 LITS (MAS / FAM)

Ambulatoire

+ DE 30 LIEUX DE CONSULTATION
répartis sur le territoire

NOS ACTIVITÉS

		2018	2019	2020
FILE ACTIVE GLOBALE	Adultes	15 457	15 367	15 059
	Enfants & adolescents	2 926	2 971	2 774
	TOTAL	18 383	18 338	17 833
PATIENTS SUIVIS EXCLUSIVEMENT EN **AMBULATOIRE**		14 358 PATIENTS 79,8%	14 433 PATIENTS 80,4%	14 381 PATIENTS 82%
JOURNÉES D'HOSPITALISATION À **TEMPS PLEIN**		112 760 JOURNÉES	109 896 JOURNÉES	109 198 JOURNÉES
VENUES EN **HÔPITAL DE JOUR**		73 273 VENUES	73 241 VENUES	33 168* VENUES
CONSULTATIONS ET ACTES AMBULATOIRES		170 408 ACTES	170 944 ACTES	172 663 ACTES

*baisse dûe à la modification des prises en charge liées à la crise sanitaire

NOS EFFECTIFS

TOTAL 1 424
au 01/01/2020

- **81%** | **1 159** SOIGNANT ET ÉDUCATIF
- **7%** | **112** ADMINISTRATIF
- **5%** | **75** TECHNIQUE
- **4%** | **70** MÉDICAL
- **‹1%** | **8** MÉDICO TECHNIQUE

NOTRE BUDGET 2020

73,4 M€ Psychiatrie
8,2 M€ MAS
5,4 M€ FAM
5 M€ Investissements
3,7 M€ USLD
1,9 M€ EHPAD

PERSPECTIVES 2021

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LA COVID-19
auprès des patients/résidents et agents de l'EPSM Morbihan

REFONTE DU SITE INTRANET

MISE EN SERVICE NOUVEAU CMPS DE LOCMINÉ

PLAN ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE HOMMES FEMMES

CONTRACTUALISATION INTERNE 2021-2024

PARCOURS SANTÉ AVEC ESPACES FITNESS

ENQUÊTE MOBILITÉ DURABLE

DÉPLOIEMENT DU PROJET CULTUREL 2020-2022

LANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PTSM56

PROJET DE PRISE EN CHARGE DU PATIENT
priorités 2021

SCHÉMA DIRECTEUR IMMOBILIER ARCHITECTURAL DU GHT

ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE MENTALE MORBIHAN

EPSM MORBIHAN
22 Rue de l'Hôpital - BP 10
56896 SAINT-AVÉ cedex
Tél. : 02.97.54.49.49

www.epsm-morbihan.fr

À L'ENCRE BLEUE conception / réalisation 02 97 68 14 35 - RCS Vannes 481 833 531 - Photos : EPSM, Unsplash - 03/21

IMPRIM'VERT®

partie 3

Et après le COVID, un nouvel élan ...

Le Projet de Prise en charge du Patient (PPP) 2019-2022

LE PPP 2019-2022 S'ARTICULE AUTOUR DE 5 ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

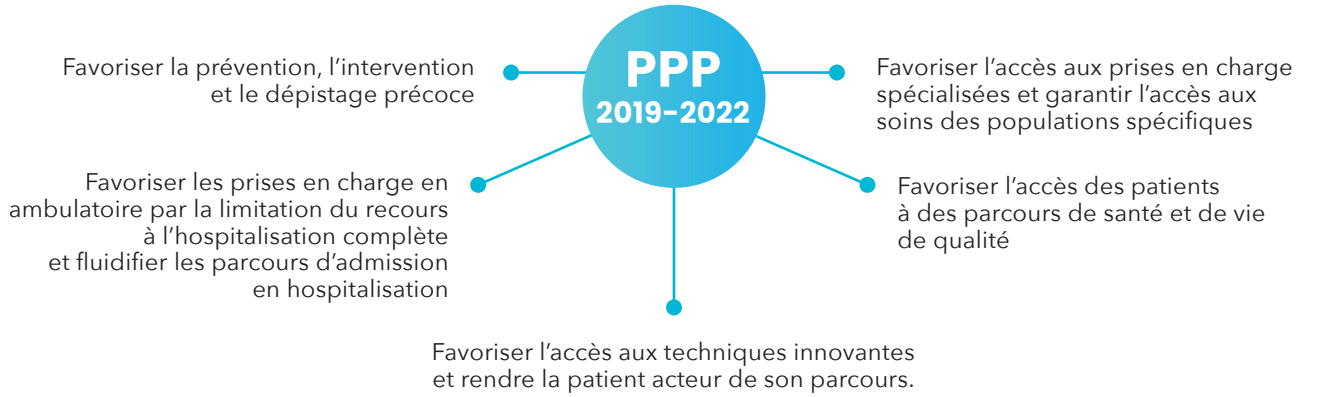

Ces orientations se déclinent en 24 objectifs opérationnels dont la moitié sont d'ores et déjà engagés ou réalisés malgré la suspension des travaux pendant la crise sanitaire.

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS

- la mise en service à **Ploërmel**, en septembre 2020, d'une **antenne de la Maison des Adolescents** de Vannes,
- l'octroi d'autorisations pour **sept places supplémentaires d'appartements thérapeutiques** à visée de réhabilitation psychosociale,
- la contribution très large de la communauté de l'EPSM aux travaux du **Projet Territorial de Santé Mentale du Morbihan** et l'identification d'actions conjointes notamment dans le domaine de la réhabilitation psychosociale,
- le déploiement du projet de **prise en charge de la personne âgée** avec l'entrée en application des nouveaux critères d'admission dans les unités d'hospitalisation complète,
- les travaux de structuration d'une **unité de recherche clinique** en complément à la participation à des programmes de recherche dans le cadre du GRUPAB (Groupe de Recherche Universitaire de Psychiatrie en Bretagne),
- la réalisation d'un **site internet PSY-INFOS dédié à l'information du patient et de son entourage,** dont la mise en service sera effective en janvier 2021,
- l'**alimentation automatisée du Dossier Médical Partagé** (DMP) et le déploiement du rappel de rendez-vous par SMS.
- le redéploiement des effectifs non médicaux des CPEA vannetais vers les CPEA généralistes dans un objectif de réduction des délais d'attente.

LES PRIORITÉS POUR 2021

Le directoire qui s'est réuni le 8 décembre 2020 a fixé les priorités pour 2021 parmi lesquelles figurent notamment :

- la poursuite de la réduction des délais d'attente en CPEA,
- l'identification de parcours de soins adaptés pour les adolescents et notamment la gestion des situations complexes,
- la définition d'un projet de prise en charge harmonisée au sein des cliniques d'admission en lien avec le projet de reconstruction des bâtiments,
- le **renforcement de la fonction de régulation du CAO** en lien avec l'accès à un avis téléphonique spécialisé pour les médecins de premier recours,
- la constitution d'un comité de coordination inter-pôles des soins de réhabilitation psychosociale avec pour objectif d'élaborer un plan d'actions institutionnel avec l'appui du Centre Référent Régional en Réhabilitation psychosociale de Bretagne (C3RB),
- **l'expérimentation d'un dispositif de type «job-coaching»,**
- la définition des parcours de soins en addictologie dans le cadre de l'offre territoriale,
- la poursuite du déploiement du projet de prise en charge de la personne âgée avec notamment **l'extension des missions de l'équipe mobile.**

Le Projet Médico-Soignant Partagé (PMSP) 2017-2021 du Groupement Hospitalier Brocéliande Atlantique (GHBA)

EN 2020, LES ÉQUIPES DU GHBA ONT ÉTÉ LARGEMENT MOBILISÉES POUR FAIRE FACE À L'ÉPIDÉMIE COVID DÈS LE 1ER MARS, DATE D'APPARITION DU PREMIER CLUSTER BRETON DANS LA RÉGION D'AURAY.

CETTE SITUATION EXCEPTIONNELLE A NOTAMMENT ABOUTI À L'IDENTIFICATION D'UNE NOUVELLE FILIÈRE MALADIES INFECTIEUSES AU SEIN DU PMSP.

LES FILIÈRES ADDICTOLOGIE ET SANTÉ MENTALE

pilotées par l'EPSM au sein du PMSP

UNE ANNÉE 2020 MARQUÉE PAR :

- **LA NEUTRALISATION DE L'ACTIVITÉ D'ADDICTOLOGIE À AURAY ET PLOËRMEL** pendant plusieurs semaines afin de redéployer les ressources pour soutenir les équipes engagées contre la COVID ; l'activité a repris progressivement en hospitalisation complète à partir de septembre avec un accueil exclusivement en chambre individuelle,
- **LE RENFORCEMENT DE L'ÉQUIPE MÉDICALE D'ADDICTOLOGIE** à Auray en septembre et à Ploërmel prévue pour janvier 2021,
- **LA FINALISATION DES TRAVAUX DU PTSM 56** présentés supra qui présentent de nombreuses convergences avec le PMSP notamment la prise en charge des urgences à caractère psychiatrique et des soins somatiques.
- **L'APPEL À PROJETS SAS** (Service d'Accès aux Soins) a permis d'engager la réflexion sur l'évolution de la structuration opérationnelle de la prise en charge des urgences à caractère psychiatrique qui devrait être effective en janvier 2022 tel qu'annoncé par le pacte de refondation des urgences de 2019.

LES AUTRES FILIÈRES DU PMSP

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020

- Le **DÉPLOIEMENT DE L'ÉQUIPE MOBILE GÉRIATRIQUE EXTRA-HOSPITALIÈRE**, l'astreinte téléphonique territoriale et le développement des téléconsultations pour la filière personne âgée,
- Une **EXTENSION CAPACITAIRE EN MÉDECINE POLYVALENTE** à Vannes et Ploërmel avec le renforcement de l'équipe médicale de Ploërmel,
- Une activité soutenue des laboratoires avec l'**ANALYSE DES TESTS PCR**,
- L'**INSTALLATION D'UNE TROISIÈME IRM** à Vannes et l'obtention d'une autorisation pour Ploërmel,
- La finalisation du **DÉPLOIEMENT DE L'IMAGERIE INTERVENTIONNELLE**.

En 2021, un soutien financier est attendu pour le schéma directeur immobilier et architectural de dimension territoriale prévue sur plusieurs sites permettant ainsi de consolider la mise en œuvre des projets des filières du PMSP. Ce sera aussi le moment de dresser le bilan des réalisations de ce premier PMSP territorial.

Le Projet Territorial de Santé Mentale du

ENGAGÉS EN 2019 PAR LES ÉTAPES SUCCESSIVES DE RÉALISATION DU DIAGNOSTIC ET D'ÉLABORATION DE LA FEUILLE DE ROUTE, LES TRAVAUX DU PTSM 56 SE SONT FINALISÉS EN 2020. CETTE DÉMARCHE PARTICIPATIVE ASCENDANTE A LARGEMENT MOBILISÉ LES OPÉRATEURS MORBIHANNAIS DE LA SANTÉ, DU SOCIAL ET DU MÉDICO-SOCIAL, DE L'HABITAT, DE LA JUSTICE ET DE L'INTÉRIEUR, DE L'ÉDUCATION NATIONALE EN ÉTROITE COLLABORATION AVEC LES ASSOCIATIONS REPRÉSENTANTES DES PERSONNES CONCERNÉES ET DE LEUR ENTOURAGE.

LA FEUILLE DE ROUTE DU PTSM 56 S'ARTICULE

AXE 1

DÉVELOPPER DES ENVIRONNEMENTS FAVORABLES À LA SANTÉ

ACTION 1

Organiser une journée annuelle santé mentale dédiée à l'interconnaissance des acteurs du social, du sanitaire et du médico-social en formation initiale par territoire de santé

ACTION 2

Créer et animer des espaces d'échanges et d'analyses de pratiques sur chaque territoire autonomie santé

ACTION 3

Développer une stratégie départementale d'information et de sensibilisation dans l'objectif de dissiper les stéréotypes qui circulent au sujet des personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale

ACTION 4

Déployer des Conseils Locaux de Santé Mentale, espaces de concertation et de coordination intersectoriels en proximité, portés par les élus locaux

ACTION 5

Soutenir les équipes enseignantes dans l'appropriation de programmes de développement des compétences psychosociales dès le plus jeune âge

AXE 2

AGIR EN PRÉVENTION ET PRENDRE EN CHARGE LES SITUATIONS DE CRISE ET D'URGENCE

ACTION 6

Outiller les professionnels qui accompagnent les personnes fragilisées à domicile et les primo-intervenants dans le repérage, l'écoute et l'orientation

ACTION 7

Renforcer les collaborations entre les établissements sociaux et médico-sociaux et les établissements de santé mentale avec un travail différencié mais de concert autour des deux périodes que sont d'une part, la naissance et la période postnatale, et d'autre part, l'enfance, l'adolescence et la transition vers l'âge adulte.

ACTION 8

Apporter une équité territoriale dans l'organisation départementale de réponse aux urgences à caractère psychiatrique

ACTION 9

Améliorer l'accueil et les soins des personnes vivant avec des troubles psychiques qui ont besoin de soins en urgence

Après l'interruption des travaux induite par la crise sanitaire, la seconde rencontre PTSM56, qui s'est tenue le 15 septembre 2020 à Locminé, a conforté la feuille de route. Un appel à manifestation d'intérêt en clôture de cette manifestation a permis de mobiliser les candidatures pour piloter et constituer les groupes opérationnels de mise en œuvre afin de démarrer l'étape suivante.

L'EPSM Morbihan aura en charge la mise en œuvre des actions 4, 15, 16 et 17 sous le pilotage respectif de Jean RAVALLEC, cadre de santé du PTSM au CMPS de Locminé, d'Isabelle LE BORGNE ROUDAUT, Directrice des Finances, de la Stratégie et des Coopérations, du Dr Dominique THEFENNE, Responsable du pôle Saint-Avé Ploërmel et de Philippe BOUCHEREAU, cadre coordonnateur du pôle Auray Locminé.

Morbihan (PTSM 56) 2021-2025

CETTE APPROCHE TRANSVERSALE ET PARTAGÉE A ÉTÉ RENDUE POSSIBLE SOUS L'IMPULSION

- du **Comité de Pilotage** composé des représentants des personnes concernées et des familles, des institutions, des opérateurs et des chefs de projet,
- de la **chefferie de projet** composée de Pascal BÉNARD, Directeur de l'EPSM Morbihan, du Dr Laurent LESTREZ, Président de la CME de l'EPSM Charcot, de Jean-Guy HÉMONO, Directeur de la Sauvegarde 56 et de Yann ZENNATI, Directeur de l'ADAPEI)
- d'Aurélie LE RU chargée de mission, en charge de l'**animation territoriale**.

AUTOUR DE 4 AXES QUI SE DÉCLINENT EN 19 ACTIONS

AXE 3

GARANTIR UN PARCOURS DE SANTÉ ACCESSIBLE À CHACUN

ACTION 10

Développer les collaborations entre les professionnels de santé libéraux et les établissements spécialisés en psychiatrie afin d'offrir une prise en charge globale de qualité

ACTION 11

Organiser et renforcer les filières spécifiques de parcours santé patients pour améliorer l'accès aux soins somatiques

ACTION 12

Déployer les dispositifs d'aller-vers pour une offre équitable, adaptée aux besoins des populations des territoires

ACTION 13

Accompagner l'évolution des missions des dispositifs d'appui à la coordination des parcours complexes des personnes pour le volet santé mentale

AXE 4

PERMETTRE L'ACCÈS LE PLUS PRÉCOCEMENT POSSIBLE AUX SOINS DE RÉHABILITATION ET AUX ACCOMPAGNEMENTS EN VISANT LE PLUS POSSIBLE L'INSERTION ET LE MAINTIEN EN MILIEU DE VIE ORDINAIRE

ACTION 14

Déployer des programmes d'Education Thérapeutique du Patient (ETP) en ambulatoire dans le cadre de partenariats ville-hôpital

ACTION 15

Renforcer et structurer l'offre de soins de réhabilitation psychosociale pour permettre un accès le plus précocement possible en tout point du territoire

ACTION 16

Mobiliser le travail comme outil de rétablissement de la personne

ACTION 17

Reconnaître les savoirs expérentiels par la constitution d'une plateforme de pair-ressources en santé mentale

ACTION 18

Favoriser l'accès, le maintien ou le retour à domicile

ACTION 19

Soutenir l'action des décideurs publics dans la mise en œuvre de politiques inclusives en santé mentale

les principales échéances

Le COPIL du 8 décembre 2020 a permis d'enclencher la procédure d'approbation de la feuille de route par l'ARS Bretagne qui devrait intervenir début 2021. La conclusion d'un Contrat Territorial de Santé Mentale courant 2021 permettra de poser les principes de gouvernance, d'appui et de suivi de la mise en œuvre du PTSM 56.

Le schéma directeur
inclusion territoriale

APRÈS LA MODERNISATION DE PLUSIEURS DE SES CMPS (CMP, CATTP, HJ) AURAY, SAINT-AVÉ, MUZILLAC LORS DE SON PRÉCÉDENT PROJET D'ÉTABLISSEMENT, L'EPSM MORBIHAN A ENGAGÉ

UN CONSTAT PARTAGÉ

Ce site implanté dans la première couronne de Vannes, s'étend sur **57 hectares** et comprend **52 000 m²** de surface plancher répartis sur plusieurs bâtiments.

L'ensemble immobilier, dont la création remonte à 1886, est composé de plusieurs bâtiments à caractère patrimonial qui bénéficient de la protection au titre des monuments historiques. À ces édifices se sont succédées dans le temps plusieurs opérations réalisées au fil des besoins induits par les évolutions de la prise en charge des patients. À cette dysharmonie visuelle s'ajoute une absence de fonctionnalité des locaux dédiés à l'hospitalisation qui se caractérisent par un surdimensionnement des zones de circulation et un déséquilibre des surfaces au détriment des espaces collectifs et d'hébergements.

En 2019,

la direction a confié au cabinet « SEED-In » la mission de proposer un Schéma Directeur Immobilier et Architectural qui intègre un volet urbanistique et paysager et qui permette une véritable intégration dans la cité. Cette démarche prospective a eu pour objectif de redéfinir un plan d'implantation des nouveaux équipements afin de répondre aux exigences des techniques de soins et des enjeux autour de la prise en charge de la psychiatrie de demain.

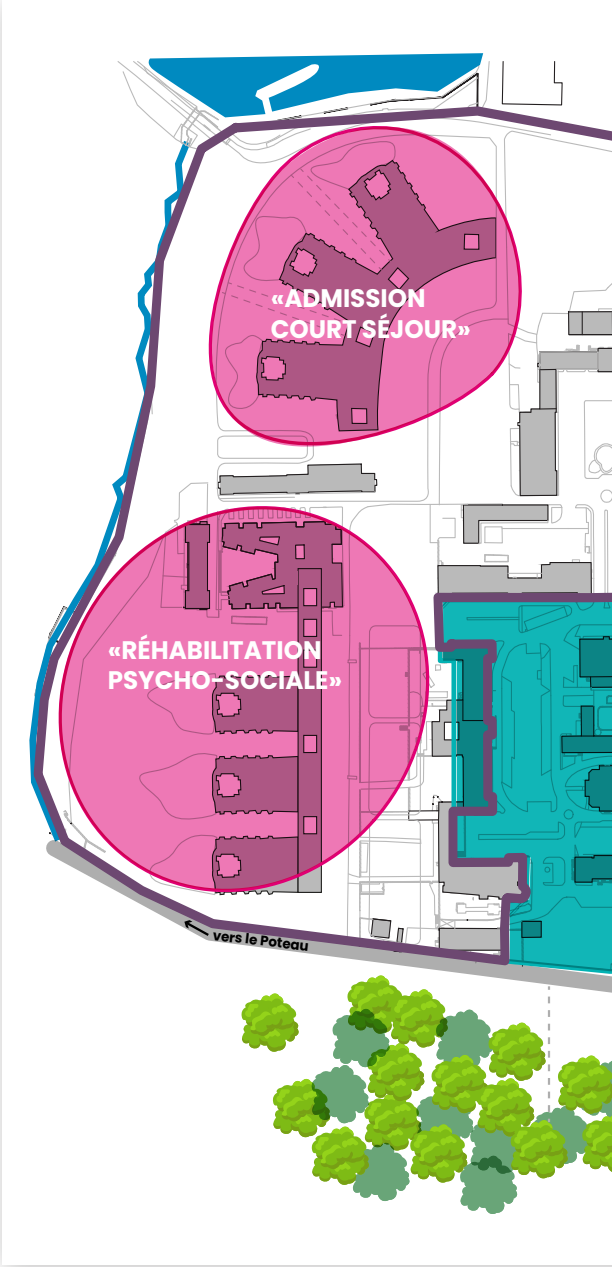

LES ENJEUX

Pour l'EPSM Morbihan, la reconfiguration de son site historique recouvre plusieurs enjeux :

- **CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE DE SON PROJET DE PRISE EN CHARGE DU PATIENT**, dans des conditions plus favorables avec des configurations fonctionnelles des locaux d'hospitalisation et un accès rénové à des soins sécurisés et de qualité,
- **OPTIMISER L'OCCUPATION FONCIÈRE DU SITE** et faciliter l'accès entre les bâtiments tout en intégrant les contraintes liées au risque infectieux,
- **OPTIMISER LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE** des bâtiments et maîtriser les charges de fonctionnement,
- **VALORISER LES ACTIFS IMMOBILIERS** et favoriser l'inclusion dans la cité en proposant une mixité d'occupation des bâtiments historiques associant locaux résidentiels, activités tertiaires et tiers-lieux,
- **CONTRIBUER À LA PRÉSERVATION D'UN ENVIRONNEMENT** de qualité et au développement de la mobilité douce.
- Cette rénovation du site principal s'inscrit plus largement dans la modernisation de l'offre territoriale en santé portée par les établissements du Groupement Hospitalier Brocéliande Atlantique.

Au terme d'une année d'études perturbée par la crise sanitaire, le Comité de Pilotage du Schéma Directeur Immobilier et Architectural a validé, en décembre 2020, le scénario de recomposition du site de Saint-Avé tout en confirmant la volonté de finaliser la modernisation des sites extérieurs dédiés à l'activité ambulatoire.

immobilier & architectural
et offre de proximité

PUIS LOCMINÉ POUR ACCOMPAGNER LE RENFORCEMENT DU VIRAGE AMBULATOIRE MIS EN ŒUVRE UNE RÉFLEXION SUR LA RECONFIGURATION DE SON SITE HISTORIQUE, À SAINT-AVÉ.

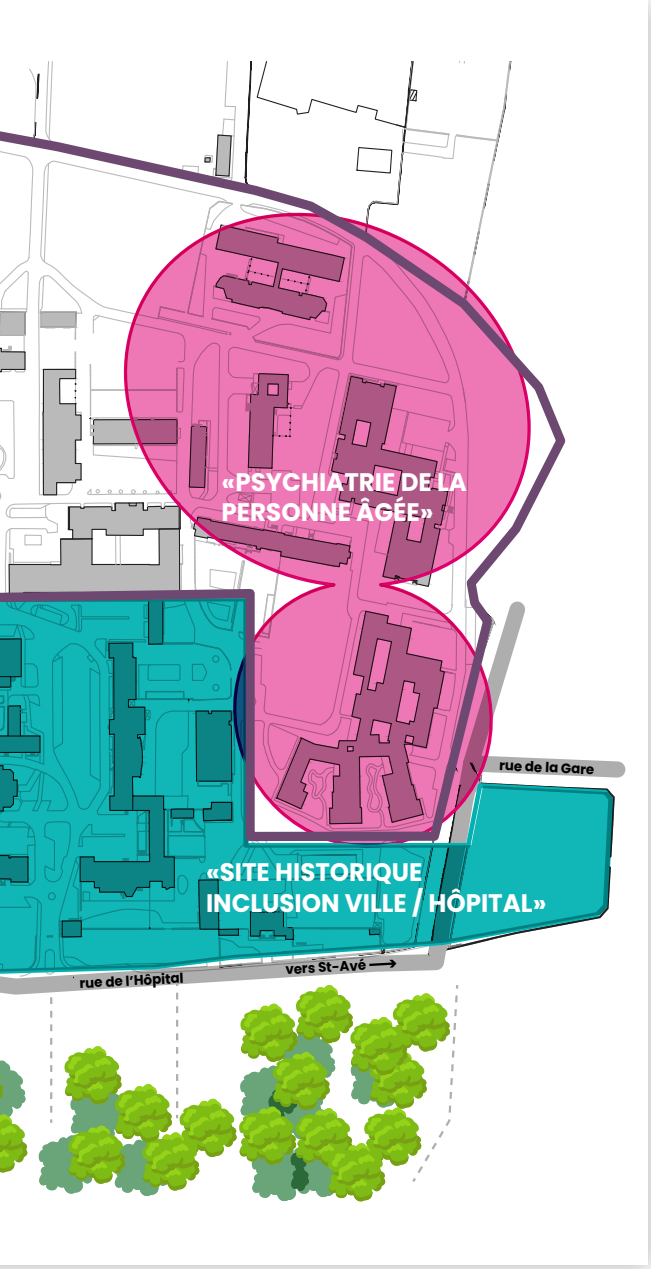

LA MODERNISATION DU SITE PRINCIPAL DE SAINT-AVÉ

Le schéma ci-c ontre identifie le périmètre de relocalisation de l'ensemble des activités hospitalières avec un déplacement de l'entrée piétonne de l'établissement qui se trouvera désormais au niveau du CAO. Le flux des véhicules et logistiques devrait se faire par l'arrière du site.

LE SCÉNARIO PRIVILÉGIÉ COMPREND LES PRINCIPALES OPÉRATIONS SUIVANTES :

- **la reconstruction prioritaire et simultanée des trois cliniques actuelles** d'admission Alre, Sources, Triskell,
- **la reconstruction de plusieurs unités intersectorielles :** CEPRA, Addictologie, Argoat, Daumezon C, Amaryllis, Tremplin,
- **la relocalisation de la Direction Générale et de l'ensemble des directions** au sein d'un bâtiment de la gouvernance, située dans l'ex-bâtiment les Camélias,
- des **activités et flux logistiques repensés**,
- une circulation sur site qui **privilégie les mobilités douces**,
- **la réaffectation des bâtiments historiques** (cliniques, administration générale,…) à des activités favorisant l'inclusion de l'hôpital dans la cité : appartements thérapeutiques, logements, activités tertiaires, …

L'année 2021 sera consacrée à finaliser la déclinaison opérationnelle de ce scénario et à en stabiliser la répartition capacitaire entre les unités d'hospitalisation.

UNE OFFRE DE PROXIMITÉ MODERNISÉE SUR LE TERRITOIRE

- Parallèlement, la reconfiguration des locaux dédiés aux activités de CMP, CATTP et aux hôpitaux de jour va se poursuivre, et plus particulièrement sur Vannes et Ploërmel, à brève échéance.
- Sur Vannes, le regroupement des hôpitaux de jour An Avel et Vannes Est en un site unique situé au cœur du quartier de Kercado sera effectif à l'horizon 2023. Conjointement, la relocalisation du CMP de Vannes et des CATTP de Limur et République en un site plus fonctionnel est activement recherché.
- Sur Ploërmel, le projet de regroupement du CMP et des hôpitaux de jour, mais également de l'activité réalisée sur Josselin et Malestroit dans des structures peu fonctionnelles, en un site unique est d'ores et déjà engagé avec la localisation du site.
- Il faut par ailleurs préciser que les activités de l'EPSM réalisées au sein des hôpitaux du GHBA s'inscrivent naturellement dans le programme d'investissement propre à chaque site et, à cet égard, l'implantation des activités de psychiatrie de liaison, d'urgences et de pédopsychiatrie se trouveront confortés sur le site du CHBA de Vannes.

La démarche Qualité Gestion des Risques

RÉALISATIONS 2020

1 L'ÉLABORATION DU PROJET QUALITÉ GESTION DES RISQUES 2019-2023

LE PROJET QUALITÉ GESTION DES RISQUES 2019-2023 A ÉTÉ ÉLABORÉ À PARTIR D'UN DIAGNOSTIC S'APPUYANT SUR LES RÉSULTATS DE LA VISITE DE CERTIFICATION HAS V2014, SUR LES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES LIÉES À LA NOUVELLE PROCÉDURE DE CERTIFICATION HAS V2020 AINSI QUE SUR LA VISITE « TEST » RÉALISÉE EN OCTOBRE 2019.

La ligne directrice de ce projet repose sur le souhait de **développer l'autonomie des professionnels en matière de démarche qualité gestion des risques**, en leur proposant un plan de formation pluriannuel et en mettant à leur disposition les outils nécessaires pour y parvenir.

2 LE BILAN DES ACTIONS DU PROJET QUALITÉ GESTION DES RISQUES 2019-2023 MISES EN ŒUVRE EN 2020

LA RESTRUCTURATION DU MANAGEMENT DE LA QUALITÉ GESTION DES RISQUES

- **LA COMPOSITION, LES MISSIONS ET LE FONCTIONNEMENT DU COMITÉ DE PILOTAGE QRV (QUALITÉ RISQUES VIGILANCES) « STRATÉGIQUE » ET DU COMITÉ QRV « OPÉRATIONNEL » ONT ÉVOLUÉ.**
  Le comité "stratégique" se concentre sur sa mission principale de recentrage de la démarche qualité gestion des risques. Le comité "opérationnel", désormais composé des correspondants qualité de chaque pôle et des membres de l'équipe qualité, assure l'animation et le suivi opérationnel de la démarche.

- **LES MISSIONS DES CORRESPONDANTS QUALITÉ ONT ÉGALEMENT ÉTÉ REDÉFINIES** avec pour objectif de développer leur autonomie en matière de qualité gestion des risques. Leurs futures missions concerneront la mise en place d'audits, l'organisation d'analyse de causes et le déploiement des nouvelles méthodes d'évaluation interne introduites par la certification HAS V2020 (patient traceur, parcours traceur). L'objectif est d'identifier des binômes, médicaux et non-médicaux, au sein de chaque pôle.
  Un plan de formation pluriannuel a également été défini pour permettre aux professionnels d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à la mise en œuvre des missions définies. Il sera déployé en 2021.

- **LA QUASI-TOTALITÉ DES GROUPES TRANSVERSAUX** (CLUD, Comité ETP, Comité tabac, CLAN,…) a été réactivée en septembre 2020, avec l'appui d'un temps de secrétariat.

- **CERTAINS GROUPES, TELS QUE LE CARRLI** (Comité d'Application des Règles relatives au Respect des Libertés Individuelles, ex-groupe isolement contention) ont fait l'objet d'une totale refonte tant au niveau de leur composition, de leur missions que de leur calendrier. La composition permet une représentation médicale et non-médicale, dans une volonté de faire émerger les idées du terrain.

LE DÉVELOPPEMENT DES ANALYSES DE CAUSES ET LA PROMOTION DE NOUVELLES MÉTHODES D'ANALYSE

- **EN 2020, QUATRE ANALYSES DE CAUSES ONT ÉTÉ ORGANISÉES** suite à la survenue d'évènements indésirables graves. Ces analyses collectives et pluri-professionnelles ont été réalisées avec différentes méthodes : la méthode ALARM, historiquement déployée dans l'établissement, mais également avec des méthodes nouvellement introduites : la méthode ORION et la méthode du diagramme des causes. Ces analyses ont permis d'aboutir à l'identification de 15 actions correctives.

LA STRUCTURATION DE LA DÉMARCHE ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES (APP) PAR :

- **LA MISE EN PLACE D'UNE SOUS-COMMISSION APP, DONT LA COMPOSITION A ÉTÉ REVUE AINSI QUE SES MISSIONS. PARMI LES PRINCIPALES MISSIONS, IL FAUT NOTER :** la définition de la politique APP, la réception, l'examen et la validation des propositions d'APP, en vue d'élaborer le programme annuel d'APP et leur suivi.

- **LA FORMALISATION D'UNE PROCEDURE** de mise en œuvre et suivi d'une APP.

- **LA CRÉATION D'OUTILS MÉTHODOLOGIQUES** pour faciliter le suivi de la démarche : fiche de demande d'APP, fiche projet APP, tableau global de recensement.

LE DÉVELOPPEMENT DES ÉVALUATIONS DE PRATIQUES

- **SUITE À UN APPEL À CANDIDATURES,** l'établissement s'est porté volontaire pour participer à une expérimentation dans le cadre du développement par la HAS de nouveaux Indicateurs Qualité Sécurité des Soins (IQSS), et portant sur le thème « Pratiques d'isolement et de contention mécanique ».

QUATRE INDICATEURS ont été testés pour mesurer la qualité des pratiques d'isolement et de contention mécanique :

1. Mise en œuvre de la mesure
2. Surveillance du patient concerné par la mesure
3. Réévaluation médicale et levée de la mesure
4. Retour sur la pratique de la mesure

Le recueil des données a été réalisé via un audit de dossiers patients mené par 19 auditeurs internes. Au regard des résultats de cette évaluation, des pistes d'amélioration ont pu être identifiées.

3 L'ÉLABORATION DU RAPPORT ANNUEL ISOLEMENT CONTENTION

- **UN GROUPE PROJET A ÉTÉ CONSTITUÉ** afin de définir l'architecture du rapport.
- Plusieurs groupes de travail se sont répartis la rédaction des différents chapitres constituant le rapport. Chaque groupe a été piloté par un professionnel désigné, chargé de rencontrer les professionnels ressources nécessaires à la rédaction du chapitre concerné. Plusieurs réunions de travail ont été organisées sur l'année 2020, afin de finaliser le document en vue d'une validation par les instances de l'établissement.

4 LES TRAVAUX RELATIFS AU PROCESSUS « MANAGEMENT DE LA PRISE EN CHARGE MÉDICAMENTEUSE DU PATIENT »

En 2020, ils ont porté sur les domaines suivants :

- **MISE À JOUR DE LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES** a priori, réactualisation et création de documents qualité (procédure, protocole)
- **REMPLISSAGE ET TRANSMISSION** du CAQES 2020 (données 2019)
- **MISE EN PLACE D'UNE APP** « Bon usage des antibiotiques à visée urinaire »
- **RELANCE DE L'AUDIT** salle de soins - pharmacie
- **RÉACTIVATION DU GROUPE « REMED »** et organisation d'une 1re analyse avec appui sur un nouvel outil de recueil des éléments

5 FORMALISATION DE LA PRISE EN CHARGE D'UN PATIENT DÉCÉDÉ CAS PROBABLE OU CONFIRMÉ COVID-19

- **LA PROCÉDURE** a été formalisée en appui avec la cellule opérationnelle d'hygiène de l'établissement. Elle a intégré de façon régulière les évolutions réglementaires relatives à la prise en charge des défunts.

1 638
ÉVÉNEMENTS INDÉSIRABLES 2020

- **679** déclarations liées à la violence et à l'agressivité
- **122** sorties sans autorisation
- **102** pour vols ou dégâts matériels
- **76** pour usage et trafic de toxiques
- **20** tentatives de suicide

PERSPECTIVES 2021

Au-delà de la poursuite des actions identifiées dans le cadre du projet qualité, l'établissement est d'ores et déjà engagé dans une démarche active de préparation à la certification HAS V2020 qui aura lieu en septembre 2022.

La visite test réalisée par la HAS en octobre 2019, sur la base de la nouvelle procédure de certification V2020, et la publication officielle des nouveaux outils et référentiels fin 2020, permettent de mener ses travaux préparatoires. Il est ainsi planifié pour 2021 les actions suivantes :

- **ENGAGEMENT** dans la démarche de certification,
- **COMMUNICATION** sur la certification HAS V2020 et sur les attendus,
- **MISE EN PLACE** d'un plan de formation en vue de l'évaluation interne (réalisation de patients traceurs, parcours traceurs, traceurs ciblés,….).
- **DÉPLOIEMENT** des évaluations internes dans les pôles, avec appui par les correspondants qualité et les pilotes de processus.
- **RÉALISATION** d'une auto-évaluation sur les critères impératifs du manuel.

La réforme du financement de la psychiatrie

Prévue pour une entrée en application dès 2021, la réforme du financement de la psychiatrie a été reportée au 1er janvier 2022.

SES PRINCIPALES DISPOSITIONS VISENT À :

HARMONISER LES MODALITÉS DE FINANCEMENT…

entre les établissements de santé publics et privés à but lucratif, financés par une dotation annuelle, et les établissements privés à but lucratif qui bénéficient actuellement d'une tarification à la journée.

CONTRIBUER À RÉDUIRE LES INÉGALITÉS…

de répartition des ressources entre régions par un rattrapage sur cinq années.

DÉSINCITER AUX DURÉES D'HOSPITALISATIONS LONGUES

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE AMBULATOIRE

POUR LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTÉ MENTALE

LA DOTATION ANNUELLE DE FINANCEMENT SERA REMPLACÉE À L'ENTRÉE EN APPLICATION DE LA RÉFORME PAR 8 COMPARTIMENTS DISTINCTS* SELON LE SCHÉMA CI-DESSOUS :

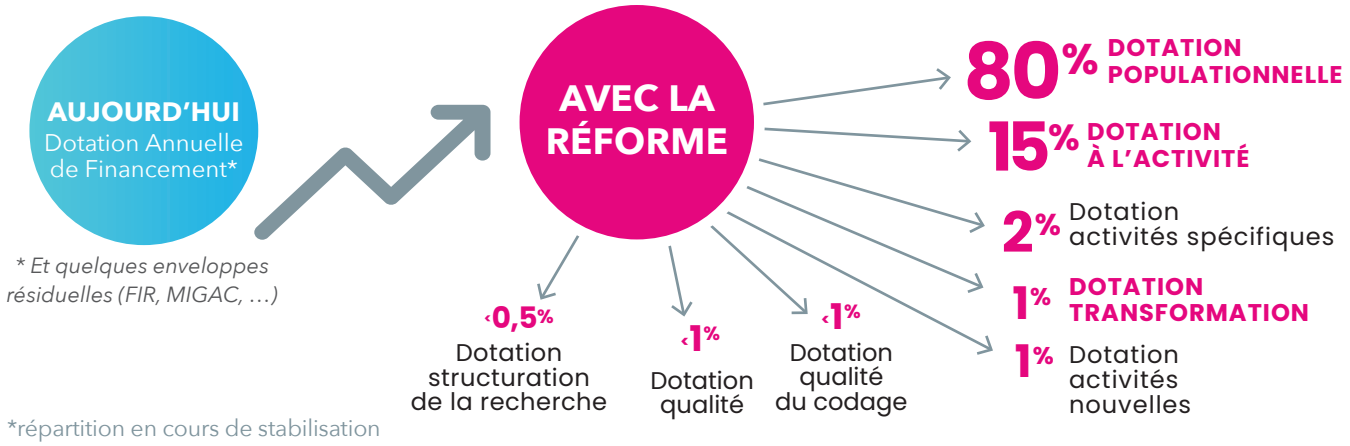

** Et quelques enveloppes résiduelles (FIR, MIGAC, …)*

*répartition en cours de stabilisation

LA DOTATION POPULATIONNELLE

qui devrait représenter au niveau national 80% de l'enveloppe dédiée aux établissements de psychiatrie, fera l'objet d'une double répartition :

UNE 1re ENTRE RÉGIONS SELON LES CRITÈRES SUIVANTS :

- la part de la population des moins de 18 ans qui bénéficiera d'une majoration,
- le taux de pauvreté,
- le taux d'isolement,
- la densité des psychiatres et médecins généralistes exerçant en ville,
- l'offre médico-sociale dédiée au handicap psychique.

LA 2e AU SEIN DE CHAQUE RÉGION

se fera sur la base de critères propres à la région et sera validée par un comité régional associant les représentants des fédérations de l'hospitalisation et des usagers.

LA DOTATION À L'ACTIVITÉ

qui devrait représenter 15% de l'enveloppe nationale, considèrera la valorisation de l'activité des établissements avec :

UNE TARIFICATION JOURNALIÈRE DÉGRESSIVE

pour les hospitalisations à temps plein

UNE TARIFICATION AMBULATOIRE FORFAITAIRE ANNUELLE

par patient et par volume d'actes qui pourra faire l'objet d'une majoration pour les prises en charge intensives et pour les actes réalisés hors des lieux de soins valorisant ainsi l'aller vers.

LA DOTATION TRANSFORMATION

La région Bretagne, considérée comme la mieux dotée en dépenses d'assurance maladie par habitant, bénéficiera d'un mécanisme de financement appelée **la dotation transformation** qui devrait garantir une absence de diminution des financements pendant une période de 4 ans.

À LA SUITE DES SESSIONS DE PRÉSENTATION RÉALISÉES PAR LA DIRECTION DES FINANCES, DE LA STRATÉGIE ET DES COOPÉRATIONS ET LE DIM, CHAQUE PÔLE SERA DESTINATAIRE, TOUT AU LONG DE L'ANNÉE 2021, D'INDICATEURS LUI PERMETTANT DE MIEUX APPRÉHENDER L'IMPACT DE CETTE RÉFORME.

Les instances

LES INSTANCES

LE DIRECTOIRE
Sous la présidence
de M. Pascal BÉNARD, Directeur

11 réunions

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE
Sous la présidence
de Mme Gaëlle FAVENNEC,
Conseillère Départementale

3 réunions

LA COMMISSION MÉDICALE D'ÉTABLISSEMENT (CME)
Sous la présidence
de Mme le Docteur Isabelle DORMOIS

3 réunions

LE COMITÉ TECHNIQUE D'ÉTABLISSEMENT (CTE)
Sous la présidence
de M. Pascal BÉNARD, Directeur

4 réunions

LA COMMISSION DES SOINS INFIRMIERS, DE RÉÉDUCATION ET MÉDICO-TECHNIQUE (CSIRMT)
Sous la présidence
de M. Jean-Philippe LECAMUS,
Directeur des Soins

4 réunions

LE COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SECURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (CHSCT)
Sous la présidence
de M. Pascal BENARD, Directeur

4 réunions + 8 spécial COVID

LA COMMISSION DES USAGERS (CDU)
Sous la présidence
de M. Pierre LE GAL,
Représentant des Usagers

3 réunions

LES PRINCIPAUX TRAVAUX DES INSTANCES EN 2020

- La gestion de l'épidémie COVID-19
- La Constitution d'une Commission Médicale de Groupement
- L'avancement des travaux relatifs au Projet de prise en charge du patient (PPP) 2019-2022
- La présentation du projet culturel
- Le bilan social 2019
- **Le projet Social :** redynamisation de la mobilité professionnelle au sein de la communauté soignante
- Le rapport financier 2019 et l'EPRD 2020
- Le CPOM 2019-2023
- La mise en œuvre du Répertoire Opérationnel des Ressources
- Le Projet Territorial de Santé Mentale du Morbihan : travaux et perspectives
- Le rapport annuel isolement et contentions
- Évolution des dispositions législatives sur l'isolement et la contention
- La **Maison des Usagers : Validation de la** Charte et du Règlement de Fonctionnement
- La présentation du projet qualité - gestion des risques 2019-2023
- La convention d'occupation temporaire du domaine public de l'EPSM Morbihan par l'institut de formation ASKORIA
- La présentation du programme travaux et équipements 2020
- L'inauguration d'une salle d'audience pour le Ministère de la Justice au sein de l'EPSM
- Le projet de Réforme du Financement de la psychiatrie
- La **qualité de vie au travail :** Maison des Assistantes Maternelles (MAM), lunettes PSIO, Ostéopathie
- **Le développement durable :** création d'un parcours santé sur le site de Saint-Avé
- L'acquisition d'un bâtiment impasse d'Armorique à Vannes
- Les actions de la « Commission des Citoyens pour les Droits de l'Homme » à l'encontre des établissements assurant une activité de psychiatrie et de leurs personnels
- **Le Ségur de la Santé :** décret n°2020-1152 du 19 septembre 2020
- La contribution de l'EPSM au projet de Centre de Prise en Charge des Auteurs de violences conjugales (CPCA) de la Sauvegarde 56
- Le plan d'actions communication 2021
- Le projet Médico-Social 2021-2023
- Le projet de résiliation du bail emphytéotique de la MAS de Kerblay
- Le schéma Directeur Immobilier et Architectural (SDIA) : validation du scénario

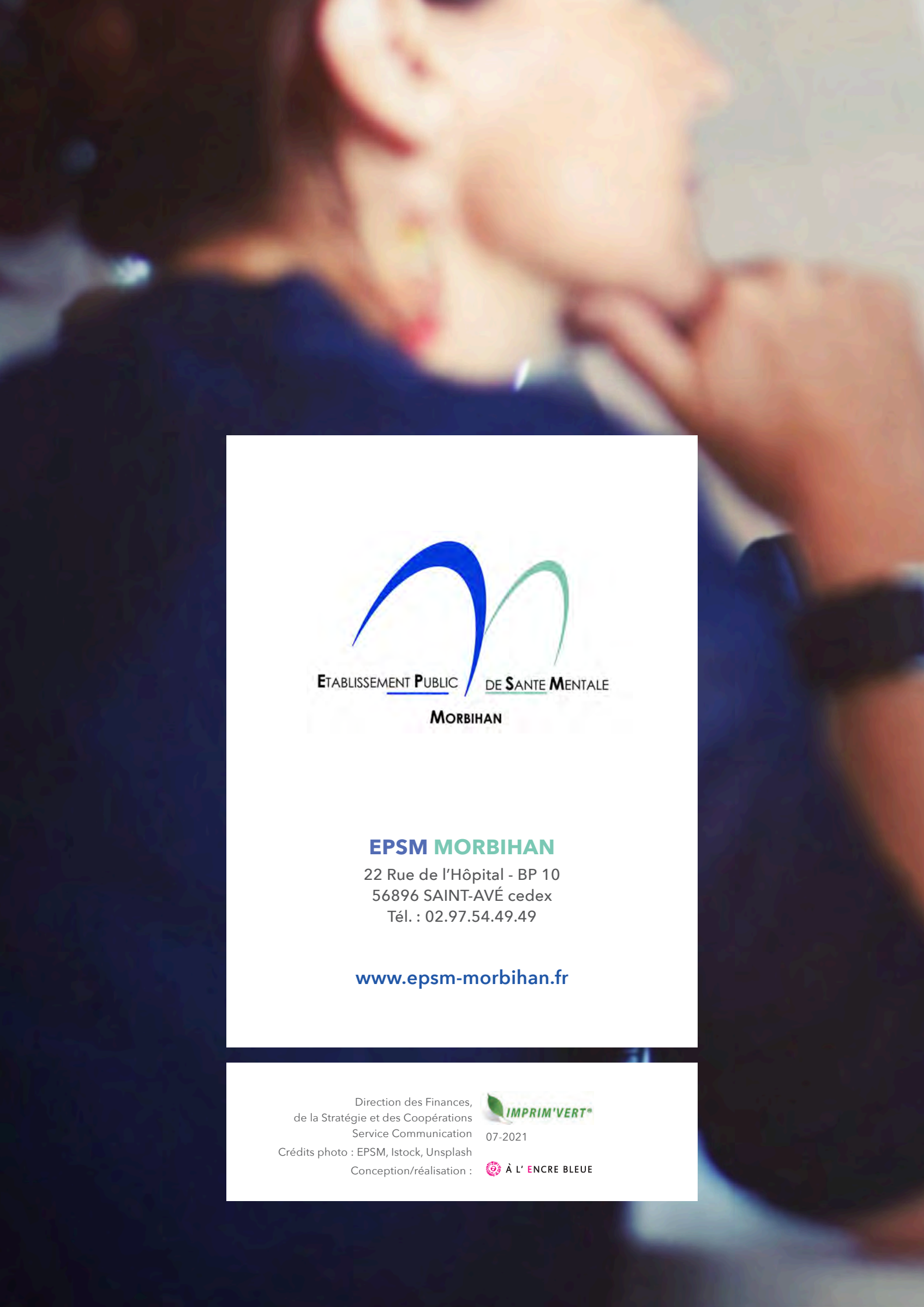

ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE MENTALE
MORBIHAN

EPSM MORBIHAN

22 Rue de l'Hôpital - BP 10
56896 SAINT-AVÉ cedex
Tél. : 02.97.54.49.49

www.epsm-morbihan.fr

Direction des Finances,
de la Stratégie et des Coopérations
Service Communication
Crédits photo : EPSM, Istock, Unsplash
Conception/réalisation :

IMPRIM'VERT®
07-2021
À L' ENCRE BLEUE